

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	7 (1919)
Heft:	76
Artikel:	Les offices de consultation sur le choix d'une carrière
Autor:	Gueybaud, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-254885

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

était de 37 voix, l'une d'elles, M^{me} Alice Hornung, en a obtenu 32. Et les milieux féministes sont si peu gâtés qu'ils ont considéré cet échec comme une façon de succès ! Car, lors de la précédente nomination, 5 ou 6 députés seulement avaient bien voulu accorder leur voix à une femme, les autres estimant apparemment que des hommes sont mieux à leur place dans la Commission de surveillance d'une Maternité. Cette conception — plutôt bizarre ! — rencontre donc maintenant moins d'adeptes, et nous ne pouvons que nous en féliciter... à tous les points de vue !

A Bâle, il fallait également nommer les membres de la Commission de surveillance de l'Hôpital, de l'Asile des orphelins et de l'Assistance publique. Ces messieurs discutèrent longuement les pétitions de Sociétés féministes et, l'un d'eux, adversaire irréductible de l'émancipation féminine, fit cette proposition vraiment bien commode pour étrangler toute suggestion déplaisante : que l'élection de femmes dans ces Commissions n'étant pas spécifiée par la loi, les voix se portant sur des candidatures féminines fussent annulées ! Heureusement pour le bon sens et la bonne réputation du Conseil Municipal, cette idée saugrenue fut écartée, mais, malgré les efforts de quelques partisans de notre cause, aucune femme ne fut nommée. Patience. Quand nos adversaires en sont réduits à recourir à des mesures et à des arguments aussi misérables, la cause est bien près d'être gagnée.

E. Gd.

Les Offices de consultation sur le choix d'une carrière

On les connaît encore trop peu en Suisse romande ces précieuses *Berufsberatungstelle*, qui, s'installant peu à peu dans chaque ville importante de la Suisse allemande, y rendent les plus grands services. Aussi pensons-nous qu'il est utile de les signaler à l'attention de ceux qui, préoccupés à la fois des problèmes du travail et des questions d'éducation, se rendent compte chaque jour davantage de la lacune qu'il devient urgent de combler chez nous en pareille matière.

En effet, le nombre va heureusement en croissant de ceux qui comprennent et conseillent la nécessité d'un apprentissage. Pasteurs, maîtres et maitresses d'école, présidents d'œuvres philanthropiques, secrétaires d'organisations professionnelles, travailleurs sociaux luttent à l'envi contre l'inertie ou même la répugnance de certains parents à mettre en main de leur enfant un métier bien et sérieusement appris, qui lui permette plus tard de gagner librement et honorablement sa vie. Car la tendance de notre époque est trop à la division, à la spécialisation du travail pour que celui ou celle qui sait à la fois *tout* superficiellement et *rien* à fond ait jamais chance de se faire sa place au soleil.

Il est juste toutefois de dire que ce n'est pas uniquement par ignorance ou par paresse que bien des parents renient à faire faire un apprentissage à leur enfant. Trop souvent, le gain de celui-ci sitôt l'école terminée est nécessaire à l'équilibre du budget : les souliers coûtent si cher, le loyer est en retard, le charbon est hors de prix, et cette petite somme supplémentaire est trop la bienvenue pour que l'on ait le courage de blâmer sévèrement ceux qui placent leur fillette ou leur garçonnet en qualité de commissionnaire, d'aide supplémentaire, de petite bonne ou de vendeuse de dixième rang ! Combien de cas ne pourrait-on pas citer de petites filles de douze ou treize ans, entrant dans un magasin et gagnant ainsi quelques francs par semaine, qui resteront éternellement quelques francs, parce que l'habileté, les connaissances, l'instruction indispensables à une bonne vendeuse feront aussi éternellement défaut ! et cela parce que la mère

veuve s'use à la fabrique, ou en journées à nourrir la nichée, et que le gain, si minime soit-il de l'ainée, est indispensable ! Peut-être pourrait-on ajouter que ce cas se présente plus fréquemment pour des filles que pour des garçons : souvent, le fils fait un apprentissage, même long, choisit le métier de son goût, même s'il ne doit rien lui rapporter d'un certain temps, alors que la fille, son école terminée, doit faire le ménage ou bien aider, dans les parties faciles de leur profession qui s'apprennent en un tour de main, et qui ne constituent pas un métier à elles seules, son père ou sa mère.

Faire faire un apprentissage constitue donc déjà, de la part des parents, un acte de prévoyance, d'intelligence, de vue à longue portée des événements. On devrait, pour en généraliser l'idée et en attendant l'introduction de l'apprentissage obligatoire, leur mettre sous les yeux à tous le graphique intéressant dressé par le Département de l'Industrie et du Commerce de Genève, indiquant par des courbes ascendantes les gains comparés de l'apprenti et du commissionnaire : la courbe de ce dernier s'élève immédiatement à une bien plus grande hauteur que celle de l'apprenti qui ne gagne rien ou presque rien pour commencer. La distance se maintient pendant les trois ou quatre premières années ; puis brusquement, la courbe de l'apprenti devenu ouvrier s'enfle, monte, dépasse et de beaucoup celle du commissionnaire, qu'elle surplanera définitivement de toute la différence de gain entre un habile mécanicien par exemple, et un manœuvre, qui de commissionnaire, n'a pu arriver mieux, faute de préparation professionnelle, qu'à être garçon de magasin ou homme de peine. Et c'est, pour le dire en passant, pour combler cette différence de gain au début de la carrière que se sont constituées, à Genève notamment, des Sociétés de secours pour apprentissages, qui, par des bourses, des subventions aux sujets méritants, les aident à passer cette phase difficile où le métier entrant dans les doigts ne rapporte pas autre chose que des trous aux habits et un appétit dévorant !¹

Mais les parents, l'enfant — car cette jeunesse a souvent ses idées fort arrêtées ! — décidés à faire un apprentissage, les difficultés ne font que commencer. Vers quel métier se diriger ? Métier en harmonie avec les capacités physiques et intellectuelles de l'enfant, d'une part ; métier d'autre part à débouchés nombreux, qui ne soit pas surencombré, ni mal payé ; métier enfin dont l'apprentissage n'exige pas, du fait de sa rareté, un expatriement, ou, du fait de sa minutie, de trop longues années de préparation professionnelle. Où s'adresser pour obtenir ces renseignements, ces conseils ? Qui vous dira les aptitudes requises, la durée de l'apprentissage, les gains probables ? Qui vous indiquera enfin la meilleure voie à suivre pour apprendre ce métier, écoles professionnelles ou techniques, maisons de confiance ?

Et c'est là la tâche dévolue aux *Berufsberatungstelle*.

Nous avons sous les yeux des documents concernant celles de Bâle, de Berne, de Lucerne, de Saint-Gall, de Winterthour et de Zurich. Leur organisation diffère naturellement suivant les besoins locaux : celle de Winterthour, par exemple, relève de l'Ecole complémentaire des filles, et celle de Lucerne du Département de l'Instruction publique. A Zurich, l'Office est en créa-

¹ Voici, à ce sujet, les résultats d'une enquête faite en 1917 par le Département du Commerce et de l'Industrie du Canton de Genève : sur 10.146 enfants des deux sexes entre 14 et 18 ans, 2164 faisaient un apprentissage ; 3393 fréquentaient des établissements d'instruction secondaire, dont près des deux tiers (2173) n'avaient pas encore choisi une carrière, et 3189 travaillaient sans préparation professionnelle. 1400 n'étaient pas placés. La proportion des travailleurs sans préparation professionnelle est malheureusement plus forte à Genève qu'ailleurs.

tion, et dépend de la Commission municipale de protection de l'enfance, tandis qu'à Berne, c'est la Commission des apprentissages qui a fonctionné comme Office en attendant une extension sur un plan plus vaste. Il en est de même à Appenzell. A Saint-Gall — chose intéressante — l'Office de consultation fut créé sur l'initiative des Sociétés féminines, et donna de si excellents résultats que le besoin se fit bientôt sentir d'un Office analogue pour les apprentis masculins. Le gouvernement convoqua alors une réunion des intéressés, d'où sortit un office cantonal centralisant tous les efforts précédemment faits de la façon la plus heureuse : l'Office est rattaché au Département d'Economie publique qui en a le contrôle. Il est administré par une Commission de surveillance comprenant dix hommes et trois femmes, et par un Comité exécutif de quatre hommes et d'une femme. Enfin une Commission consultative comprend des professionnels des deux sexes, et la titulaire de la division féminine est précisément la personne d'expérience et de jugement que les Sociétés féminines avaient placée pendant deux ans à la tête de leur organisation, alors qu'elles en étaient seules responsables.

A Bâle, cet Office est de date plus ancienne. Il fut créé en 1910 par la Société Pestalozzi, puis rattaché en 1912 à la Chambre des Tutelles, dont l'entrée en vigueur du Code civil suisse avait nécessité la formation. Ses buts sont explicitement formulés de la façon suivante :

- I. Donner des renseignements sur les différentes professions.
 - II. Assister et conseiller les enfants et leurs parents dans le choix d'une profession.
 - III. Placer les apprentis chez des patrons qualifiés et consciencieux.
 - IV. Se tenir en rapports constants avec les apprentis et les patrons durant toute la durée de l'apprentissage.
 - V. Se tenir au courant de l'état du marché du travail et des nouvelles chances de travail.
 - VI. Fonctionner comme bureau de placement.
- Il y a là une activité suffisante pour remplir une vie. Connaissances économiques très précises et constamment renouvelées par le contact avec les représentants de différentes professions ; sens pédagogique et psychologique très délicat, de la bienveillance, du cœur, du tact... c'est une de ces nouvelles professions sociales qui vont s'ouvrir et pour lesquelles une sérieuse préparation est nécessaire. Si bien que déjà des cours pour des directeurs d'Offices de ce genre ont eu lieu à Zurich l'année dernière, et que la grippe, cet automne, en a arrêté une série à Langenthal spécialement destinée aux femmes.

Car il ne faut pas se faire d'illusions sur les difficultés de la tâche. Ce n'est pas uniquement à des anges, ni même à des gens dociles et prêts à suivre vos excellents conseils que l'on a à faire. Gens indécis, d'abord, gens têtus, les pires de tous ensuite. Jeunes garçons et jeunes filles auxquelles vous répéterez sur tous les tons qu'ils ne sont pas aptes physiquement à tel ou tel métier, que leur instruction est insuffisante, que la profession n'offre aucun avenir... et qui s'entêteront quand même à apprendre le métier du jour. Parents qui vous déclareront que vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas en vous informant des notes en telle branche que leur fille a obtenues à l'école, myopes qui voudront faire de la lingerie, anémiques du repas-sage, petites filles sans orthographe qui se cramponneront à la dactylographie. Le reste à l'aventure.

Pour les Offices spécialement destinés aux femmes, d'autres difficultés surgissent. D'abord le fait que certaines professions sont nouvelles pour notre sexe, ce qui ne signifie pas du tout qu'elles ne doivent pas lui être conseillées, mais sur lesquelles

les renseignements feront pour commencer forcément défaut : disons la photographie, par exemple, la petite mécanique, la prothèse dentaire. Et puis, l'afflux très grand des femmes adultes qui, bien moins encore que les hommes, n'ont appris aucun métier et que les circonstances économiques actuelles obligent absolument à gagner leur vie. Le plus grand nombre — et nos bureaux de placement ne le savent que trop — cherchent lamentablement de ces places vagues, qui gardent un faux air de déorum : secrétaires, dames de compagnie, répétitrices, promeneuses d'enfants ; trompe-l'œil qui les empêcheront quelques semaines durant de mourir de faim, et qui les laisseront ensuite tout aussi désarmées pour l'âpre lutte pour le pain quotidien. La minorité, résolue et intelligente, demande à apprendre un métier ; mais lequel ? Que conseiller par exemple à cette jeune veuve étrangère, de santé fragile ? A cette autre veuve, qui a trois petits enfants qu'elle ne veut pas quitter, qu'il serait immoral de lui enlever ? A cette personne âgée que ses toutes petites rentes ne suffisent plus à faire vivre, et qui courageusement voudrait apprendre la reliure ou la dentelle ? Bien plus encore ici que pour les jeunes apprentis, le conseil est délicat à donner et doit se baser non seulement sur une connaissance exacte de chaque profession et des moyens de s'y préparer, mais sur la compréhension intuitive du caractère et des circonstances souvent dououreuses de la personne à conseiller.

* * *

Nous disions au début qu'en Suisse romande, nous étions en retard sur nos Confédérés pour la création de semblables bureaux. On s'en préoccupe cependant. Certains organes officiels font déjà du placement d'apprentis des deux sexes ; la Conférence des Offices romands de Conseils d'apprentissages a publié toute une série d'excellentes petites brochures fournissant pour différents métiers des indications d'ordre général. A Genève, l'Institut J.-J. Rousseau a ouvert son cabinet d'orientation professionnelle, qui lui a permis de faire de très curieuses expériences sur les qualités de précision et de rapidité essentielles à de bonnes téléphonistes, par exemple. Enfin l'Union des Femmes vient de prendre l'initiative d'un groupement qui réunira et coordonnera ces efforts encore un peu épars, sous le nom d'*Office central des apprentissages*, et qui va fonctionner dans un bref délai. Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler. Notre but, aujourd'hui, était seulement en attirant l'attention sur l'institution si féconde des *Berufsberatungstelle* de montrer combien vaste est encore à ensemencer le champ du travail social et féminin.

J. GUYEBAUD.

De-ci, De-là...

Tous les journaux quotidiens ont publié longtemps avant nous la circulaire de l'Office fédéral de l'alimentation au sujet de la restriction de la consommation de la viande : nous n'y revenons donc ici que pour présenter à nos lecteurs quelques réflexions.

Nous applaudissons, il va sans dire, à la tentative tardive de l'Office de l'alimentation de substituer, au système germanique des arrêtés dictatoriaux en matière de restrictions, le système anglo-saxon qui fait appel à la conscience individuelle et à la bonne volonté de chacun pour le bien-être de la communauté. Souvent, en feuilletant les journaux féministes anglais et américains, nous étions frappée des annonces en bonne place, éclairées d'illustrations-suggestives : « ... Economisez la farine... Chaque morceau de sucre épargné nous aidera à gagner la guerre... Ménagères, quand vous faites des achats, songez à nos Alliés... », et nous regrettons que l'on eût cru devoir nous mettre au régime prussien plutôt qu'à celui des concitoyens de Wilson. Et au régime prussien, sans la netteté d'organisation, la précision pra-